

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 27 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

### Étaient présents :

M. DEPOUEZ Hervé  
M<sup>me</sup> LE MARCHAND Régine  
M. BOUFFORT Bertrand  
M<sup>me</sup> BOISNARD Karine  
M. BAURY Samuel  
M<sup>me</sup> LEFEBVRE BERTIN Nathalie  
M. CHARDIGNY Thomas  
M<sup>me</sup> LE GALL Josette  
M. GARNIER Michel  
M. MOKHTARI Mustafa  
M. BABOU Cyprien  
M. BAUDY Jérôme  
M<sup>me</sup> HERCEG GALESNE Zlakta  
M. GUILLEMET Éric  
M<sup>me</sup> PAIMPARAY KANY Véronique  
M<sup>me</sup> YSOPE Carine  
M. PERRUDIN Gildas  
M<sup>me</sup> D'HEROUVILLE Véronique  
M<sup>me</sup> MONTESINOS Esther  
M<sup>me</sup> CHARLÈS Mathilde  
M<sup>me</sup> BRENDEL Charlotte  
M<sup>me</sup> BROSSERON Christine  
M. LE MARCHAND Julien  
M. ROUAULT Philippe  
M. PHILOUX Pascal  
M. CHAIZE Alain  
M<sup>me</sup> QUEMENER Anne Marie  
M<sup>me</sup> ROBIN Amélie  
M<sup>me</sup> CHARRIER Catherine  
M. DESMOULIN Gil  
M. JUMAUCOURT Arthur

Date de convocation : 22/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents à l'ouverture de la séance : 30

Quorum réuni

### Étaient excusés :

M. ANDRÉ Sylvain a donné pouvoir à M. GARNIER Michel.  
M. BAILLY Cédric a donné pouvoir à M. LE MARCHAND Julien.

### Était absent :

M. DESMOULIN Gil jusqu'à 20h41.

### Secrétaire de séance :

M. Bertrand BOUFFORT



02/11 – 27 avril 2026

## Désignation d'un délégué au Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine (CDG35)

**Le Maire,**

- rappelle que, Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG) sont des établissements publics locaux à caractère administratif que l'on retrouve, sauf exception, dans chaque département. Créés par la loi du 26 janvier 1984 qui fonde la Fonction Publique Territoriale (FPT), ils ont vocation à accompagner les collectivités et établissements publics du département dans le recrutement et la gestion de leurs personnels.

### **Les principales missions des CDG**

- l'organisation des concours et examens professionnels ;
- la publication des offres d'emploi ;
- la gestion des carrières et le dialogue social ;
- la prévention des risques professionnels et la santé au travail ;
- le conseil statutaire et juridique ;
- le fonctionnement des instances consultatives ;
- l'accompagnement des agents dans leurs démarches de mobilités professionnelles ;
- l'appui aux collectivités en matière d'organisation ;

*Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment :*

*Vu l'article L.2121-29 relatif aux compétences du conseil municipal ;*

*Vu l'article L.2121-33 relatif à la désignation de représentants de la commune au sein d'organismes extérieurs ;*

**Considérant** que la commune est membre adhérent du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine ;

**Considérant** qu'il appartient au conseil municipal de désigner son représentant pour siéger au sein des instances de cet établissement ;

- rappelle que, selon les dispositions de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales « le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.
- propose au conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation.

**VOTE : Unanimité.**

**Le Maire,**

- propose la candidature de Mme Josette LE GALL
- demande s'il y a d'autres candidatures
- puis procède au vote à main levée

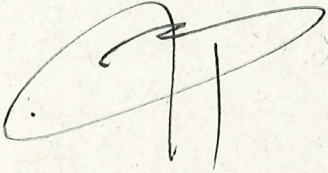
**VOTE : Unanimité.**

Quorum réuni : 31 élus présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,

Bertrand BOUFFORT.



Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

